

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 16 Mars 2026

Présents : BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, DOUILLET Amandine, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, NEYRARD Mélissa, PITARD Patrick, TEPPE Patrick, TOUZANI Hamid.

Assistent : MOTTION Frédéric (représentant Commission d'Appel), BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BENOIT Pierre, REYNAUD Lucas.



Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00 et souhaite la bienvenue à Frédéric MOTTION.

Mme Amandine DOUILLET informe les membres de sa démission de la présidence du club d'Essor Bresse Saône.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 16 Février 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de la réunion du Bureau du 12 Mars 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 20 649 licenciés (21 349 en 2024/2025).

Intégration de bénévoles

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration du nouveau membre (période probatoire de 3 mois) pour intégrer la commission ci-dessous :

Commission d'Appel : PITARD Patrick

Tuteur : MOTTION Frédéric

Validation des nouveaux membres à la fin de leur période probatoire (au 28 février 2026)

Commission des Arbitres : BERTILLOT Vincent et COGNARD Romain

Tuteur : BESSET Grégory

Avis définitif du Comité de Direction : avis favorable.

Commission Manifestations et Récompenses : RHODET Florian

Tuteur : NAEGELLEN Philippe

Avis définitif du Comité de Direction : avis favorable.

Point sur les manifestations de fin de saison

Rappel ! Le Comité de Direction rappelle que les manifestations concernant les mêmes catégories que les actions promotionnelles du District organisées le même jour sont interdites !!

Les clubs ne respectant pas ces directives seront amendés.

26 mars 2026 : tirage des ¼ et ½ finales des coupes de l'Ain à Bourg en Bresse (Europe Garage)

28 mars 2026 : finale départementale Festival U13 Pitch à Viriat

17 avril 2026 : challenge du jeune footballeur et de la jeune footballeuse à Bourg en Bresse (stade Verchère)

21 mai 2026 : sport adapté à St Martin du Mont

23 mai 2026 : finales des coupes de l'Ain à Montrevel en Bresse

30 mai 2026 : plateau départemental U7 à Izernore

11 juin 2026 : sport adapté à St Denis en Bugey

13 juin 2026 : J.D.F.F. à Arbent

14 juin 2026 : challenge U11 à Marboz

21 juin 2026 : tournoi lémanique

26 juin 2026 : AG à Priay à 18 H 30

Coupes de l'Ain

Tirage des coupes

Le tirage des ¼ et ½ finales aura lieu le jeudi 26 mars 2026 à 19 heures à Europe Garage à Bourg en Bresse (124 avenue Amédée Mercier).

Les clubs qualifiés en Coupes Emile Faivre, René Tremblay, Peggy Provost et René Morandas ont été invités par mail ce jour 16 mars 2026.

Les dotations seront remises uniquement aux clubs qualifiés en Coupes Emile Faivre et René Tremblay.

Dates :

- ¼ de finale le 10-11-12 avril 2026
- ½ finales le 14 mai 2026
- Finale le 23 mai 2026

Organisation des finales

Une visite sera programmée dans les prochains jours avec le club de Plaine Tonique.

Programmation de la finale René Morandas le matin à 11 heures (à confirmer).

Désignation d'arbitres centraux et assistants en Coupes de l'Ain

Le Comité de Direction rappelle que pour les ¼ de finales, des arbitres seront désignés :

- ✓ Coupes Emile Faivre et René Tremblay : arbitres assistants et arbitre central à charge des clubs recevants.
- ✓ Coupes Morandas et Peggy Provost : désignation uniquement d'arbitres centraux à charge des clubs recevants.

Rappel :

- ½ finales des Coupes Morandas et Peggy Provost : à charge du club recevant.
- ½ finales des Coupes Emile Faivre et René Tremblay : à charge du club recevant.
- Toutes les finales : à charge du District

Programmation de la soirée des commissions

Elle aura lieu le Vendredi 3 Juillet 2026 (lieu à définir).

Programmation de la soirée des partenaires

Le comité de Direction souhaite le maintien de cette soirée.

Date et lieu à définir.

Déclaration pour bénéficier de la déduction fiscale pour le déplacement des bénévoles

Rappel

Les membres du comité de direction et des commissions doivent réaliser le bilan de leurs déplacements de l'année civile 2025 et les transmettre à Mme Esther TEPPE, avec une copie de leur carte grise.

Opération tablettes 2026

A ce jour, seulement 22 clubs ont commandé des tablettes (soit 32 tablettes).

Le comité de direction décide de modifier l'aide du District soit 80 €uros par tablette (dans la limite de 3 par club).

L'information sera envoyée à tous les clubs dès mardi 17 mars 2026.

Rappel des aides

Tablette concernée par l'opération : LENOVO TAB K11

Prix d'une tablette (hors réduction) : 188,09€ TTC livraison inclus.

F.F.F.

50€ pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées.

Jusqu'à 100€ pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées.

Jusqu'à 150€ pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées.

Jusqu'à 200€ pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées.

Jusqu'à 250€ pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées.

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais chaque club ne pourra commander qu'une seule fois, il est donc bien important de bien déterminer la quantité souhaitée avant de valider !

LAuRAFoot

20 €uros par tablette (qui pourra aller jusqu'à 30€ en fonction du nombre final de tablettes réellement achetées par les clubs de la LAuRAFoot).

District de l'Ain

80 €uros par tablette (dans la limite de 3 par club).

Parole aux Commissions

Foot Réduit (Patrick TEPPE)

Reprise des compétitions depuis 3 semaines et 2 dossiers seront traités par la commission de discipline.

Il alerte le comité de direction sur de mauvais comportements sur et autour des terrains.

Beaucoup d'annulations ce week-end.

Suite à vérification des licences, des clubs font l'effort de se mettre en conformité. **Le Comité de Direction rappelle que le Président du club est responsable en cas d'accident d'un joueur non licencié.**

Arbitrage (Gregory BESSET)

Quelques rencontres avec des tensions car la fin de saison approche. Un match arrêté ce week-end en U17 et signalement de mauvais comportements en U20.

Intervention d'Anthony TARTARIN, arbitre fédéral, à l'initiative du FC Veyle Saône ce mardi 17 mars.

Discipline (Colette GAILLARD)

Remarque que les joueurs ne respectent pas les consignes sur les tenues.

Le comité de direction demande à ce qu'un rappel soit fait en 1^{ère} page du PV FOOT AIN.

Délégués (Patrick PITARD)

La commission est toujours en manque de délégués. Un rappel sera fait dans le PV FOOT AIN.

Demande d'un club pour désignation d'un délégué. La demande étant tardive, aucune désignation n'est possible.

Rappel ! les demandes doivent parvenir au District à minima 15 jours avant la rencontre.

Technique (Jean Marie BRESSOUX)

Une réunion concernant le nouveau dispositif du « PROJET CLUB » aura lieu Lundi 23 Mars prochain à 18h45 au siège du District.

Démarrage très difficile du foot en marchant. Afin d'élargir la communication, Damien Dulac s'est rapproché des retraites sportives du département.

Récompenses (Philippe NAEGELLEN)

Super challenge du Fair Play : du fait de l'intégration des cartons blancs, le barème sera difficile à respecter pour le super challenge et demande si celui-ci peut être modifié. Le comité de direction demande à ce qu'une proposition soit faite mais rappelle que cette récompense doit se mériter en ayant une conduite exemplaire. Elle sera étudiée pour suite à donner.

Challenge de la Sportivité : suite au changement dans l'organisation du championnat seniors D5, les dotations sont modifiées comme suit :

- Seniors D5 (pour chaque poule)

1er : 1 jeu de maillots

2ème : 100 € en bons d'achat

Secretariat (Esther TEPPE)

Demandes de renseignements concernant la création :

- d'un groupement féminin
- de 3 clubs

Infos du Président

- Action de la LAuRAFoot au niveau des féminines : « ramène tes cop's ».

- A la demande de Joël MALIN, une réunion avec la commission régionale d'appel, un juriste de la Ligue, la commission départementale de discipline et la commission départementale d'appel sera programmée.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 13 Avril 2026 à 19 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 00.